

Médias régionaux : avenir bloqué

Les 28 et 29 mai dernier, plus de 170 personnes s'étaient donné rendez-vous dans le cadre d'un colloque organisé par le comité Média du Conseil Régional de Développement Estrie (C.R.D.-Estrie) et s'intitulant « Les médias régionaux; Y a-t-il un avenir ». Le journal *Entrée Libre* vous présente deux courts textes tirés de la documentation remise lors de cette rencontre et certains éléments d'un sondage effectué auprès de la population estrienne concernant les médias d'information locaux et régionaux.

Bilan régional (en bref)

Malgré la disparition de médias majeurs (CJRS-MA, CKTS-MA, Radio-Québec), le nombre d'emplois n'a pas diminué depuis douze ans dans les médias régionaux : il y a 50 emplois de plus aujourd'hui qu'en 1979.

Pourtant les journaux ont un tirage à la baisse; il y a 150 heures/semaine de productions locales en moins dans les radios; il y a 6 heures/semaine de production locale en moins dans les télévisions.

L'accroissement du nombre d'emplois depuis douze ans et la diminution du nombre de productions locales s'expliquent en partie par l'arrivée de CFLX-MF, CIMO-MF et CFKS-TV, et par la sous-traitance : les deux tiers des productions télévisées faites à Sherbrooke sont commandées par et pour les réseaux nationaux. Nos médias deviennent des relais pour les grands réseaux.

C'est ainsi que la région voit son image rétrécir petit-à-petit.

Les quotidiens réduisent le nombre de pages et le tirage, les radios sont branchées sur les réseaux nationaux le soir, la nuit, les fins de semaine, les télévisions produisent pour la région à peu près seulement des bulletins de nouvelles intégrées dans les bulletins nationaux.

La région doit donc envisager l'éventualité de passer à l'arrière-scène, les réseaux prenant de plus en plus de place. La technologie nous annonce d'ici 5 à 10 ans de profonds bouleversements dans les médias. Même les réseaux, les chaînes, risquent d'éclater avec l'arrivée de la programmation personnalisée.

Et pourtant il y a des produits locaux qui sont rentables : « La vie en Estrie », les bulletins de nouvelles, les hebdomadaires et les radios locales qui collent à la personnalité de leurs milieux (CKFL et CJAN).

Et le public estrien reste attaché à ses médias : la part de marché de la radio, de la télé et

des journaux régionaux varie entre 65 et 70 % du marché. La situation est stable ou en croissance depuis les dernières années, selon les médias. Et les radios comme les télévisions recommencent à faire de l'argent.

Les images locales et régionales pourraient-elles devenir, dans un contexte économique qui s'améliore, des émissions originales et rentables ?

Dans le cadre de la mondialisation des marchés et des programmations à la carte, des émissions régionales pourraient-elles servir de moyen valable de fidélisation des auditoires ?

Rappelons en terminant qu'il y a de l'avenir d'une culture régionale, d'un secteur de pointe comprenant 800 emplois directs et indirects de qualité et d'un chiffre d'affaires annuel de 70 millions de dollars.

C'est important pour l'Estrie !

Images de l'Estrie : les nouvelles

On peut noter quelques grandes tendances suite aux informations reçues et colligées :

- 1) La part des informations a passablement diminué en 1992 par rapport à 1979, dans tous les médias.
- 2) Le nombre de bulletins de nouvelles locales et régionales sur semaine à la radio est écourté de sept (7) minutes/jour pour le Sherbrooke métropolitain et de trente et un (31) minutes/jour pour les régions extérieures, si l'on tient compte du fait que le rayonnement de CFLX n'est pas celui qu'avait CJRS.
- 3) Le temps des bulletins de nouvelles à la télé a aussi diminué, malgré l'arrivée du CFKS. Il y avait 110 minutes de nouvelles/jour en 1979 et il y en a 92 minutes/jour en 1992. C'est

donc une vingtaine de minutes/jour en moins. C'est beaucoup à la télé !

- 4) Le temps consacré aux affaires publiques politique, économique et communautaire a augmenté de quarante minutes/jour à la radio pour le Sherbrooke métropolitain, mais a diminué de près de 2 heures/jour à l'extérieur du rayonnement de CFLX.
- 5) Les affaires publiques sur les télévisions ont diminué de trente (30) minutes/jour. C'est aussi beaucoup !
- 6) Il y a 4 journalistes de moins dans les radios et 3 de plus dans les postes de télévision.
- 7) Du côté des médias écrits la situation est plus difficile à analyser.

La Tribune a 500 pages de moins/année depuis une couple

d'années. Le tirage a aussi diminué de 3-4000 copies/jour ces dernières années. L'extérieur du Sherbrooke métropolitain est moins couvert suite à la disparition de la quasi totalité des bureaux régionaux.

D'une façon générale la situation s'est dégradée depuis douze ans, particulièrement pour les régions extérieures à Sherbrooke. La situation actuelle paraît encore plus grave si on la comparait aux grosses années 1985-86 que nous avons jugées « exceptionnelles » dans le cadre de ce travail.

Mais il y a moins de bulletins de nouvelles à la radio et à la télé et beaucoup moins d'émissions d'affaires publiques.

Il n'y a pratiquement plus de journalistes le soir et les fins de semaine et les programmations nationales prennent toute la place, après l'heure du souper et durant les fins de semaine, dans tous les médias électroniques. »

Sommaire

- Éducation des adultes	p. 3
- Spécial 24 juin	p. 6-7
- L'ACNUE célèbre sa naissance	p. 9
- International	p. 10
- Le culturel	p. 12

Sondage

* Quels médias consultez-vous pour obtenir de l'information sur la région de l'Estrie ? (ne pas lire)

a) Journaux :	b) Radio :	c) Télévision :
1. La Tribune (83,8%)	1. CHLT (39,2%)	1. Télé-7 (59,4%)
2. The Record (1,2%)	2. CITÉ (19,7%)	2. CKSH (25,9%)
3. La Nouvelle (8,2%)	3. CIMO (27,4%)	3. CFKS (13,7%)
4. Autres (6,7%)	4. CFLX (4,0%)	4. Vidéotron (0,5%)
5. CBF (3,2%)	5. Autres (0,5%)	
	6. Autres (6,5%)	

* Selon vous, y a-t-il trop, assez ou pas assez d'émissions produites localement :

a) à la télévision	b) à la radio
1. Trop (1,5%)	1. Trop (2,5)
2. Assez (43,6%)	2. Assez (74,6%)
3. Pas assez (54,9%)	3. Pas assez (22,7%)
4. NSP (0%)	4. NSP (0,2%)

* Est-ce que vous souhaiteriez que le nombre de nouvelles portant sur la région de l'Estrie soit augmenté :

a) au sein des bulletins télévisés	b) au sein des bulletins à la radio	c) au sein de La Tribune
1. oui (64,3%)	1. oui (51,1%)	1. oui (48,4%)
2. non (35,7%)	2. non (48,4%)	2. non (51,1%)
3. NSP (0%)	3. NSP (0,5%)	3. NSP (0,5%)

* Parmi les améliorations que pourraient connaître les médias de la région laquelle souhaitez-vous le plus ? (une seule réponse)

1. Qu'il y ait plus de nouvelles sur l'actualité régionale (30,4%)
2. Qu'il y ait plus d'informations communautaires (loisirs, activités culturelles, activités des organismes et associations de la région) (20,0%)
3. Qu'il y ait plus d'articles de fond, de journalisme de recherche, de journalisme d'enquête (23,7%)
4. Qu'il y ait plus d'émissions de type « ligne ouverte » (15,2%)
5. Qu'il y ait plus de nouvelles sur les sports pratiqués en région (6,7%)
6. Que d'autres médias soient ouverts en région (4,0%)

Tiré de « Étude sur les opinions et sur la satisfaction des estriens à l'égard des médias régionaux », mai 1993.

Éditorial

Centraide-Estrie

Mais qu'est-ce qui se passe ?

La loi exige de Centraide de distribuer les sommes recueillies qu'à des organismes ayant un numéro d'oeuvre de charité. Les groupes ont donc exprimé leur désir de se conformer à la loi. Plusieurs organismes ont obtenu un numéro d'oeuvre de charité, quelques-uns ont été refusé (Entrée Libre en autre ...), quelques-uns sont en attente d'une réponse et enfin, un ou deux n'ont pas fait de démarche.

Cinq des organismes (*) visés par cette exigence de Revenu Canada et financés depuis de nombreuses années par Centraide-Estrie se sont donnés une fondation et ce, en CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION DE REVENU CANADA. Ces fondations assumeront donc les activités de l'organisme dites charitables déterminées par Revenu Canada. Ces fondations répondent donc aux critères exigés par Revenu Canada et Centraide.

Mais voilà que le Conseil d'administration (C.A.) de Centraide-Estrie refuse de financer les fondations et ce, malgré une demande unanime de l'assemblée des groupes bénéficiaires. POURQUOI ?

POURQUOI LE C.A. DE CENTRAIDE-ESTRIE REFUSE-T-IL DE FINANCER LES FONDATIONS ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES CINQ FONDATIONS RATTACHÉES À DES ORGANISMES FINANCÉS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES PUISQUE CEUX-CI RÉPONDENT MAINTENANT AUX CRITÈRES EXIGÉS ?

QUELS SONT LES VÉRITABLES MOTIFS DE CETTE DÉCISION ?

DE QUEL DROIT LE C.A. DE CENTRAIDE-ESTRIE SE PLACE-T-IL AU-DESSUS DE REVENU-CANADA POUR JUGER DE LA VALIDITÉ DU NUMÉRO D'OEUVRE DE CHARITÉ DE CES ORGANISMES ?

POURQUOI LE C.A. DE CENTRAIDE-ESTRIE PRÉSUPPOSE-T-IL À L'AVANCE QUE CES FONDATIONS « TRICHERONT » REVENU-CANADA ?

Bref, plusieurs questions sans réponses claires et surtout, des prises de décision remettant en question le type de solidarité et de soutien caractérisant Centraide-Estrie jusqu'à maintenant.

L'équipe du Journal

- (*) — Fondation Bruce Jacks (Comité des travailleurs et travailleuses accidentés(ées) de l'Estrie)
— Fondation du Conseil Régional de l'Age d'Or de l'Estrie
— Fondation Léo Cormier (Ligue des droits et libertés)
— Fonds de charité du Regroupement des garderies sans but lucratif des Cantons de l'Estrie
— Fonds de charité de la TROVEPE



Line Brunelle

La mémoire sélective d'un certain peuple

La mémoire sélective, c'est cet « ART » qu'ont certaines personnes de ne retenir que les paroles, les faits et gestes ainsi que les événements qui font l'affaire à un moment donné. Les exemples ne manquent pas de ce tempsci : les réclamations de ceux qui se donnent injustement comme nom « LES ENFANTS DE DUPLESSIS » et la série télévisée AU NOM DU PERE ET DU FILS en sont des illustrations.

Je ne veux pas absoudre sans condition tous nos prédécesseurs; mais ils ont agi avec la formation et la mentalité de leur temps. Pour être justes envers eux, il nous faut les juger en tenant compte du contexte socio-culturel et politique dans lequel ils vivaient. Quoi de plus injuste que de juger une époque avec les connaissances et les manières de faire d'une autre époque !

Permettez-moi de me laisser influencer et de pratiquer un tout petit peu cet « ART » qu'est la mémoire SÉLECTIVE. Je me souviens de ce curé de campagne qui, en 1950, n'avait pas plus que 2 500 \$ de revenus annuels et qui en consacrait 200 \$ pour payer une partie de mes études. Je sais aussi qu'il en aidait un ou deux autres. Sans son aide, je ne serais

pas prêtre aujourd'hui. Qui parmi nous consacre présentement le quart de ses revenus à aider des défavorisés pour qu'ils s'en sortent ? Plusieurs de nos bons curés l'ont fait.

En 1954, lors de la fondation de l'Université de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana demanda aux prêtres du Séminaire -qui gagnaient alors 350 \$ par année de verser un don de 100 \$ à l'Université naissante. Qui parmi nous aujourd'hui est prêt à verser le tiers de ses revenus pour une bonne oeuvre ?

Ma prêtrise

En 1962, j'étais ordonné prêtre et nommé professeur au Séminaire de Sherbrooke. Mon salaire annuel était de 400 \$, logé, nourri et ... aimé. Nous étions avec les élèves, de 5 h 45 à 22 h, car en plus d'enseigner nous devions surveiller les dortoirs, les études et la piscine le dimanche après-midi, de 1 h 30 à 5 h. Tout cela nous le faisons de gaieté de coeur car nous croyions à l'oeuvre du Séminaire. Cette générosité de notre part permettait à un grand nombre d'étudiants de faire des études classiques. Ce qui ne leur aurait pas été possible à ce moment-là, car les largesses gouvernementales ne s'étaient pas encore manifestées. J'ai connu ce régime pendant 5 ans et je ne l'ai jamais regretté même si, au

jour d'hui, je constate qu'un grand nombre d'anciens élèves, maintenant bien nantis, ont oublié et méprisent même, dans certains cas, tout ce dévouement dont ils ont été l'objet. Ce que j'ai fait pendant ces années-là, des milliers de prêtres et de religieux-ses l'avaient fait avant moi et continuaient le faire.

Je suis personnellement conscient que sans la générosité de mon curé - qui lui aussi dénonçait les débits de boisson sans permis et les femmes immodestement vêtues, sans le travail bénévole des 70 prêtres du Séminaire, je n'aurais jamais pu faire des études classiques ni devenir prêtre. Je n'étais pas un cas exceptionnel, car sur 40 finissants au classique en 1958, un seul avait un père professionnel. Tous les autres provenaient de milieux ouvriers ou ruraux.

Un autre détail que j'aimerais souligner : même si on me disait assez joli pendant ma jeunesse (hélas ! les années ont fait du ravage), je n'ai jamais été abusé par aucun de mes éducateurs. L'idée ne m'est même pas venue que cela pouvait arriver. Tirez par vous-mêmes les conclusions ...

Au fond, la mémoire SÉLECTIVE, c'est un « ART » qui peut se pratiquer dans les deux sens ... mais ne trouvez-vous pas que ça sent la mesquinerie ?

Maurice Ruel, ptre

Journal communautaire



journal bimestriel
187 Laurier
local 317 (3^e étage), J1H 4Z4
Tél.: 821-2270

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Ses priorités sont :

Desservir les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement et qui ne possèdent peu ou pas de pouvoir réel dans leur milieu de vie...

Favoriser la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général.

Privilégier l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels.

Équipe de rédaction :

Marcelle Allain
Line Brunelle
Normand Gilbert
Josée Roy
Daniel Thibault

Collaborateurs, Collaboratrices

Patrice M. Bureau
France Coutu
Gilles Coutu
Pierre-Alain Cotoir
Janick Demers
Sylvain Janvier
Andrée Lacharité

Guy la Rochelle
Ross Lessard
Jean Mercier
Gilles Morand
Micheline Plante
Philippe Poisson
Armand Rosso
Maurice Ruel
Marie-Hélène Santerre
Martine Staehler
Carole Tatlock
Raymond Thibault
Freddy Tremblay
Marjorie Tyrolet

Éditeur : La Voix Ferrée
Impression : The Record
Mise en page assistée par ordinateur :
Coopérative Infographie
Distribution : Distributions publicitaires Estrie
Courrier de 2^e classe : Enregistrement #7082
Dépôt légal deuxième trimestre 1993 :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen et St-Joseph (ouest), Le Phare (sud), la rivière St-François (est).

Un pas de plus pour la justice sociale

Le 15 mai dernier, près de soixante personnes se sont rassemblées lors d'une journée de réflexion portant sur un projet de Charte d'un Québec populaire. Cette journée a été une initiative de Solidarité populaire Estrie, Développement et paix et du Service de la pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke.

Des thèmes tels que démocratie, économie, éducation, équité, emploi, fiscalité, rapports avec les Autochtones et relations Nord-Sud ont été traités par les participants et les participantes à cette journée.

La participation de près de soixante personnes à cette démarche de réflexion a été un pas en avant pour ceux et celles qui croient en la justice sociale. Sur

la conviction des gens de la région que la société québécoise doit en être une de qualité de vie, de justice, de participation et de solidarité, notre projet de société est en pleine action.

On s'attend d'ailleurs à ce qu'à l'automne, des suites intéressantes soient données à cette démarche. C'est à suivre.

Philippe Poisson

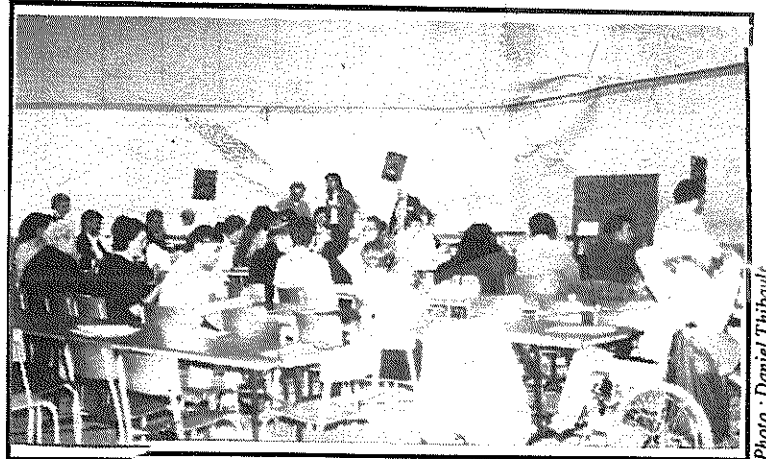


Photo : Daniel Thibault

L'union fait la force.

Éducation des adultes : ouverture aux 16 - 18 ans

Malgré les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement du Québec pour l'année qui vient, l'éducation des adultes continuera d'accueillir un grand nombre de personnes qui veulent terminer leur secondaire ou entreprendre des cours professionnels. De plus, l'enseignement aux adultes sera plus ouvert aux décrocheurs de 16 18 ans, qui bénéficieront d'un budget particulier.

Centre St-Michel

Selon les informations qui nous ont été fournies, le Centre St-Michel, centre d'éducation des adultes qui dispense les cours secondaire général, de même que le pré-secondaire et l'alphabetisation, offrira l'an prochain une grille horaire qui permettra à plus d'adultes d'y avoir accès. Toutefois, le budget dévolu à la

clientèle régulière demeurera ferme, ce qui veut dire que l'accueil sera limité. Rappelons que le Centre St-Michel offre des cours temps plein de jour et à temps partiel de jour ou de soir.

L'enseignement aux adultes offre un service adapté aux besoins des adultes. Les cours y sont dispensés selon une méthode individualisée permettant à chacun de travailler à son rythme et de mettre ses efforts là où il a des difficultés plutôt que de suivre le rythme en groupe dans un enseignement collectif.

École Vingt-quatre-juin

C'est l'école Vingt-quatre-juin qui réunit présentement la majorité des cours professionnels offerts aux adultes. Certains cours se donnent aussi dans des polyvalentes, comme cuisine profession-

nelle au Triolet. L'inscription à ces cours peut se faire de différentes façon, mais généralement il est préférable de passer par les services d'accueil et de référence. Un tel bureau est situé sur la rue King, au centre-ville, dans les locaux du Centre St-Michel.

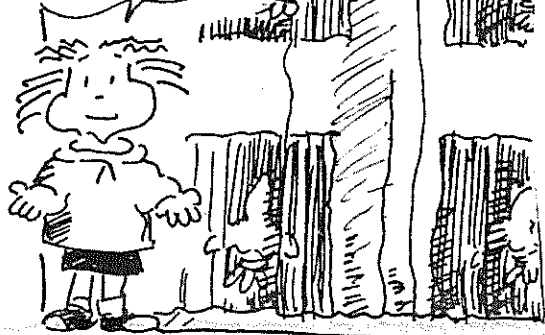
Le nombre de personnes n'ayant pas terminé un secondaire est encore fort élevé en Estrie et le décrochage scolaire continue de gonfler le nombre de celles-ci. C'est pourquoi, plus que jamais, un service d'éducation aux adultes est indispensable et son accessibilité doit en être préservé.

Guy La Rochelle

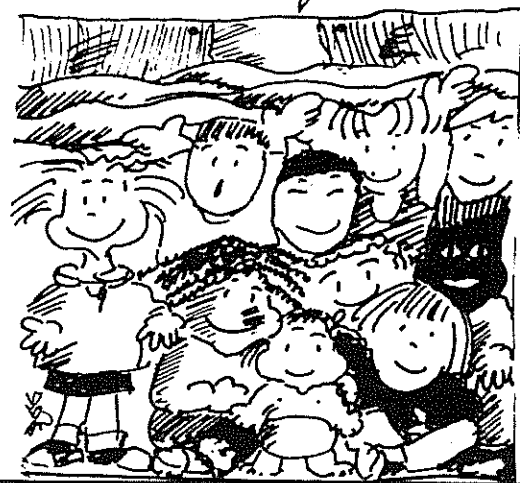
LE MONDE VU D'EN BAS

BONSOIR
MESDAMES ET
MESSIEURS, VOUS
VOUS DEMANDEZ
DEPUIS DES ANNÉES
QUEL EST L'AVENIR
DU QUÉBEC. ON
VA VOUS LE DIRE, NOUS!

ATTENTION,
1, 2, 3, GO !!

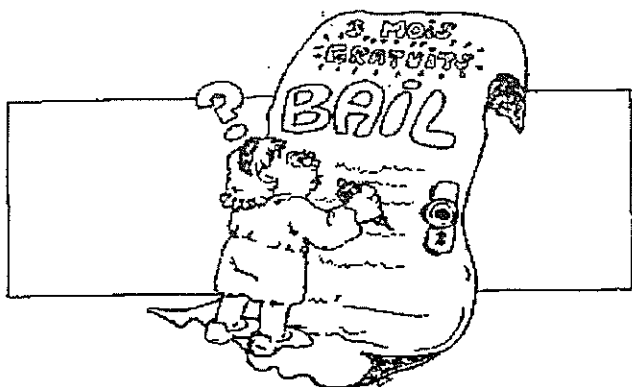


L'AVENIR DU QUÉBEC,
C'EST NOUS!



Tiré de Vie Ouvrière, Septembre-octobre 1992

Avis de recherche



Bénéficiaires de l'aide sociale

Vous avez choisi de louer un appartement avec 1 ou plusieurs mois gratuits seulement pour apprendre ensuite que votre chèque d'aide sociale a été coupé ?

La Table d'action contre l'appauvrissement en Estrie (T.A.C.A.E.) vient d'apprendre que ces coupures ont été effectuées suite à une mauvaise interprétation de la loi. Des démarches collectives vont bientôt être entreprises pour essayer de récupérer ces montants. INSCRIVEZ-VOUS AU GARDS à 569-8352

Marjorie Tyroler
S.B.P.
Service Budgétaire Populaire

Médias

La Pub et Nous

Au cours de l'année 1990, tous médias confondus, il s'est dépensé au Québec 847 000 000 \$ en investissements publicitaires. Même si l'on déduit les quelque 12 000 000 \$ dépensés par nos deux gouvernements, il en reste que la publicité commerciale représente une très grosse affaire (1).

Mais face à ce marché fabuleux, qui découpe la population en tranches et la regarde de profil (de consommateurs) ne sommes-nous par un peu submergé ?

Toutes les formes de publicité, utilisent des concepts basés sur la psychologie et les émotions de l'être humain, autrement dit toute publicité est tentative de manipulation. Les buts et les méthodes employés peuvent parfois être mis en question.

D'une manière générale, la publicité commerciale vise à nous faire connaître et acheter des produits. Mais il faut garder présent à l'esprit, qu'elle influence notre manière de vivre et notre comportement bien au-delà de l'achat de ces mêmes produits.

Consommateur ou consommé ?

En associant des modèles stéréotypés de comportements, aux produits de consommation, la publicité cherche à nous entraîner dans une course illusoire à l'identification.

Le degré de dépendance que peuvent avoir des gens pour un produit est parfois surprenant. Que l'on se souvienne de la campagne publicitaire de Coca Cola en 1985 aux États-Unis, pour le lancement du coke au goût nouveau où, comme l'écrit Thomas Oliver dans son livre « la vraie Coke Story », des gens ont pu stoker des dizaines de caisses de leur produit préféré, et le célèbre rédacteur du « Journal du Kansas » écrire : « Le Coca Cola est l'essence sublimée de tout ce que représente l'Amérique. C'est un produit respectable, honnêtement fabriqué et universellement distribuée (2) ».

La Pub a-t-elle atteint ses limites ?

Pourtant, l'efficacité même de la publicité est remise en question par des gens du milieu.

Selon Allen Rosenshine, président du groupe publicitaire américain BDDO Worldwide « Des milliers de sociétés contribuent à un phénomène dangereux et destructeur : la publicité semblable (parity advertising) ». « Ces compagnies investissent des millions en publicité, dans des campagnes qui font appel aux mêmes images, sons et émotions que ceux de leurs concurrents (3) ».

De plus, le flot constant de publicité qui s'abat sur nous en vient à brouiller notre capacité de jugement, devant les innombrables produits parfois similaires qui nous sont proposés.

Malgré tout, des efforts se font pour sensibiliser les consommateurs sur les effets pervers de la publicité.

Du côté des adolescents par exemple, l'« Opération Pub » parainé par l'Office de la protection du consommateur depuis sept ans, et en collaboration avec le ministère de l'éducation, constitue une activité pédagogique qui vise à développer l'esprit critique des jeunes face à la publicité (4).

Toute publicité devrait être d'abord et avant tout informative et ne devrait pas chercher à influencer notre pouvoir de décision.

Armand Rosso
pour le C.P.D.E.

(1) Source Nielsen 1990

(2) Thomas Oliver « La Vraie Coke Story » Michel Lafon 1989

(3) Les Affaires 1er mai 1993

(4) Yves Leclair (OPC)

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

Les personnes handicapées veulent des autocars accessibles !

Dans le cadre de la Semaine Nationale pour l'intégration des personnes handicapées 1993, le Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain, le RUTASM, veut manifester publiquement sa déception face à l'inaccessibilité des autocars au Québec, le moyen de transport interurbain le plus économique et celui qui dessert le plus de municipalités au Québec. L'absence de norme et de réglementations en ce domaine et le manque de volonté des transporteurs (malgré des subventions gouvernementales offertes actuellement) empêchent les personnes circulant en fauteuil roulant de voyager à travers le Québec ou, pour celles qui utilisent ces autocars, leur occasionnent présentement d'énormes difficultés inconcevables en 1993.

L'Office national des transports du Canada (ONT) vient de sortir un rapport d'enquête au début mai de cette année recommandant au gouvernement fédéral de mettre en place une norme nationale permettant de rendre les services d'autocar extra-provinciaux accessibles aux personnes handicapées. Un projet de norme a été élaboré pour fins de discussion. Dans les faits, cette recommandation ne pourra être concrétisée qu'après



Photo : Daniel Thibault

L'accès, c'est un droit ! Il est temps de passer à l'action !

ententes avec les provinces et les transporteurs, et ceux-ci ne semblent pas y être favorables actuellement.

Les personnes handicapées en ont assez des consultations et des recommandations. Le RUTASM a participé à un sondage du fédéral en 1989 sur la qualité des moyens de transport au Canada. Il s'est présenté aux audiences de la Commission Royale sur le transport des voyageurs au Canada en juillet 1990 et à celles de l'Office national des transports en septembre 1992 portant sur les autocars canadiens. Toutes ces consultations ont conclu à l'inaccessibilité des autocars et au besoin de réglementation en ce domaine (recommandée par la Commission royale et l'ONT).

Plusieurs démarches ont été entreprises ces dernières années par l'organisme sans succès : - publicité sur le prototype de Prévost Car en 1988 expérimen-

té à Sherbrooke, - une rencontre importante avec le ministère des Transports, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (l'APAQ), des représentants de la Cie Auger et des personnes handicapées en septembre 1991, - un Projet précis présenté à la Cie Auger à la suite de cette rencontre en 1991, - une plainte à la Commission des droits de la personne du Québec, - une pétition regroupant plus de 9500 noms envoyée au ministre Sam Elkas, - d'autres rencontres, d'autres lettres, etc.

Assez, c'est assez ! Nous on veut voyager ! Comme tous les autres citoyens du Québec. On veut pouvoir se rendre à Montréal et à Québec. On demande à la population de nous appuyer, aux gouvernants de nous écouter, aux transporteurs de s'engager.

France Coutu 562-3311 (local) 562-3721 (rés.)
Gilles Coutu 562-3311 (local) 562-3721 (rés.)

L'Estrie

Le réputé géographe Raoul Blanchard qualifiait jadis notre région de « réussite physique, agraire, intellectuelle, humaine et française ».

Encerclés par les anciennes seigneuries de la Chaudière, du Saint-Laurent et du Richelieu, nos Cantons de l'Est, campés dans les Appalaches, portent un nouveau vêtement et se proclament l'Estrie depuis 1951.

Notre région se glorifie de ses deux universités de Sherbrooke et de Lennoxville où se côtoient harmonieusement les deux grandes cultures francobritanniques qui chapeautent un réseau d'institutions réputées.

Une légion de montagnes, « qui couvent l'or dans leurs féconds replis » (hymne régional), montent la garde autour de la Reine sherbrookoise. Sur leurs flancs, le voyageur trouve des havres de paix et de prières : Beauvoir qui veille sur notre

ville, le mont Saint-Joseph, adossé à l'Observatoire astronomique du Mont Mégantic, et Saint-Benoît-du-lac qui nous charme par son grégorien, nous fait déguster son fromage et son cidre. Que dire des descentes de skis enviables et des pistes neigeuses où ronronnent les auto-neiges de Valcourt ! Quel panorama projettent nos pyramides d'Asbestos débordant de résidus d'or blanc et attestant la vaillance et la ténacité de nos mineurs.

Le chapelet de théâtres d'été enchante le touriste : nommons la Marjolaine à Eastman, la Chèvrière à Saint-Fortunat, le Centennial de Lennoxville et le Piggery de North Hatley. Et ces caches où les muses se manifestent au Festival d'Orford, des centres des Jeunesses musicales ou d'Arts dans un environnement de villégiature formidable. Au passage, soulignons les visites aux Gorges de Coaticook,

aux églises protestantes toutes coquettes, au complexe industriel de Bromont (glissade d'eau, centre équestre, Hyundai). Les croisières sur les lacs Aylmer, Memphrémagog et Mégantic nous invitent à des randonnées rafraîchissantes et panoramiques.

En filant vers le 45^e parallèle, Lac Mégantic nous attend avec son baluchon de surprises. On escalade la côte magnétique près de Chartierville, on écoute les accents langoureux des guitares Normand et Guitabec à La Patrie. Enfin, Mégantic vous accueille avec ses aires récréatives, son lac poissonneux, sa population dynamique et ses paysages enchanteurs. Le lac Mégantic présente l'image d'un gros poisson d'argent sur une nappe de verdure.

Y fait bon vivre dans ce coin de pays.

Jean Mercier, ptre

Vacance à la garderie

L'été arrive et le rythme change à la garderie... C'est le temps des vacances à la garderie pour les éducatrices et éducateurs : le temps d'habillage est réduit au minimum, les sorties dans le quartier se multiplient, l'équipe de travail se renouvelle avec les remplaçantes et le nombre d'enfants diminue. Et bien sûr, quand le temps le permet, on vit dehors. On délaisse les activités intérieures et l'on privilégie les activités extérieures; les enfants prennent d'assaut les piscines, le carré de sable est toujours très populaire et le nombre de tricyles n'est jamais assez suffisant. Quant aux repas, ils prennent l'allure de pique-nique le plus souvent possible.

Période de transition

Mais l'été est aussi une période de transition : Les anciens terminent leur année, les nouveaux arrivent, et la clientèle change, car certaines garderies ouvrent leurs portes pendant l'été aux enfants d'âge scolaire afin de pallier à la baisse d'enfants et au manque de service de garde de cette nature pendant la période estivale. De plus, certaines garderies ferment carrément leur porte pendant un mois.



Photo : Daniel Thibault

L'été à la garderie c'est amusant !

Le temps des inscriptions

Chaque garderie étant un organisme autonome, il est conseillé de se renseigner auprès de chaque service de garde pour connaître leur politique en période estivale. Si vous planifiez de faire entrer votre enfant en garderie à l'automne, il est grand temps d'aller l'inscrire, car les places en garderie sont limitées, en particulier pour les poupons. De plus, la formation des groupes à l'automne se prépare longtemps d'avance, tout comme dans les écoles. Il peut être aussi important si votre enfant débute à la garderie de le faire commencer avant la rentrée afin que son intégration se fasse en douceur dans une atmosphère relaxe et dans un plus petit groupe. C'est important de bien prendre le temps de choisir votre service de garde, de le visiter et de poser toutes les questions qui vous préoccupent. Certains enfants passent plus de

temps en garderie qu'avec leurs propres parents et l'établissement d'une relation de confiance et de concertation entre parents et employé(e)s est primordiale pour la qualité de vie de votre enfant en garderie.

Au regroupement des garderies sans but lucratif des Cantons de l'Est (819-566-7131), vous pourrez vous procurer une liste des garderies les plus proches de chez vous ou de votre travail, ainsi que des renseignements sur la jungle des différents services de garde, leur fonctionnement et leur clientèle-cible.

Martine Staehler
Coordonnatrice
au RGCE
(Regroupement
des garderies sans but lucratif
des Cantons de l'Est)

Conditionnement physique chez Baxter Corporation

À l'initiative de M. Denis Desaulniers, Directeur des ressources humaines, et de la collaboration du département de l'Éducation physique de l'Université de Sherbrooke, un programme approprié au genre de travail des employées, fut instauré à l'intérieur de la Cie depuis le mois de janvier 1992. Tous les matins, la ligne de production arrête pendant 5 minutes, pour permettre aux employées d'exécuter leurs exercices, et ce sur le temps de travail. Cet arrêt de production coûte 35 000 00 \$ annuellement. Il est maintenant possible de constater les répercussions de ce programme.

Avantages certains pour tous

Bien que ce programme comporte des coûts élevés, il en résulte des avantages certains pour tous. Les accidents de travail ont diminué de 80%. En 1991, il y eut environ 400(jour-travail) de perdus; en 1992, ce nombre a diminué à 28 et en 1993 seulement 2 (jour-travail) ont été perdus. Un (jour-travail) coûte de 4 à 5 fois le salaire de l'employé. Il est maintenant possible de constater que la Cie récupère de 2 à 3 fois les coûts impliqués et que la qualité du travail a été grandement améliorée.

Baxter Corporation, se spécialise dans l'assemblage de tubulure pour des appareils de

perfusion et des troussees médicales jetables. La qualité doit présenter 0 (zéro) défaut. Pour obtenir ce résultat, des exercices physiques étaient déjà subventionnés à l'extérieur de la Cie, pour améliorer la mise en forme des employés et ainsi pouvoir exécuter un travail de haute qualité.

Marcelle Allain

Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision d'un juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Vous vous blessez en plongeant dans une piscine hors terre. Le fabricant de la piscine est-il responsable ?

Faits

Un monsieur a subi une fracture de la colonne cervicale en plongeant dans une piscine hors terre d'une profondeur de quatre pieds. La piscine, telle que construite, n'est pas défectueuse. Cependant, la victime reproche au fabricant et au vendeur de la piscine une négligence consistant à avoir construit et vendu une piscine sachant qu'il était dangereux d'y plonger à cause de sa profondeur très réduite et de ne pas y avoir interdit les plongeurs par des pictogrammes affichés à la vue de tous.

Une action en dommages-intérêts est prise contre le fabricant et le vendeur de la piscine.

Question

Pensez-vous que l'omission d'avertir du danger de plonger dans cette piscine constitue une faute qui engage la responsabilité du vendeur et du fabricant ?

Décision

L'action fut rejetée.

Motifs

Le fabricant d'un produit dangereux doit avertir les usagers du danger potentiel mais en l'espèce l'absence d'avertissement écrit n'a pas contribué à l'accident. La piscine, telle que conçue, ne peut être considérée comme une trappe. La connaissance des lieux, la limpidité de l'eau et sa profondeur étaient suffisantes pour avertir la victime des risques d'un plongeur. Quelqu'un de prudent sait qu'il est dangereux de plonger dans une piscine hors terre. En l'absence de faute pas de responsabilité.

Micheline Plante,
avocate

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

Spécial 24 juin

Les origines lointaines de la fête

Bientôt, ce sera à notre tour de nous laisser parler d'amour. Notre Fête Nationale approche, il faut dès maintenant s'y préparer par le coeur et par l'esprit. La connaissance des éléments d'histoire qui entourent les célébrations de la St-Jean peut nous aider à retrouver le sens de la fête.

Que savons-nous de l'origine des traditions que nous allons reprendre en ce 24 juin ? Savons-nous, par exemple, que l'origine des feux de la St-Jean, tels que nous les retrouvons aujourd'hui, remonte à la plus

lointaine antiquité ? Vivant en étroite relation avec la nature d'où ils tiraient leur subsistance (chasse, cueillette, etc.), les hommes et les femmes de cette époque allumaient de grands feux lors du solstice d'été afin de rendre hommage aux dieux gouvernant cet ensemble. Depuis toujours, le feu a été lié à un symbolisme solaire de purification et d'illumination. En allumant un feu nouveau, l'être communique avec le soleil, se nourrit de sa puissance, de sa lumière et de sa chaleur. Il se débarrasse de la lourdeur d'hier

et se tourne confiant vers l'avenir.

En cette année encore, alors que s'élèveront à travers le Québec de grands feux de joie autour desquels nous affirmerons notre dynamisme en chantant et dansant, nous nous retrouverons unis avec les gens d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour fêter notre appartenance à une terre, à un sol, à une patrie.

Tiré de : Chroniques sur les traditions de la Fête Mouvement National des Québécois 1986

Le sens de la fête

La fête, on le sait, est l'occasion du divertissement et de l'oubli. Dans la fête, en chantant et en dansant, nous oublions nos ennuis, nos tracas et nos responsabilités journalières. Nous oublions le jour et l'heure. On dirait que le temps des horloges s'est arrêté à l'heure de la fête. Nous oublions... et pourtant nous nous souvenons aussi...

Le soir des festivités, lorsque nous nous réunirons autour du feu, lorsque nous chanterons sur les musiques des artistes d'ici, lorsque nous danserons au son du violon et des cuillères, lorsque nous taperons des pieds ou des mains, dans nos gestes se liront les gestes que nos ancêtres ont posés, tous les 24 juin, depuis les débuts de la colonie. Lorsque nous hisserons le fleurdelisé, lorsque sur les galeries de nos maisons, sur les devan-

tures des magasins et des édifices publics nous mettrons bien en évidence le drapeau du Québec, nous dirons l'importance de notre fidélité au passé et la vitalité de notre fierté nationale.

La Fête nationale du Québec, ce n'est pas seulement un regroupement d'individus en fête mais bien tout un peuple en fête. Un peuple gai, confiant, solidaire, uni dans un passé mais uni aussi dans l'espoir qu'il a dans son avenir. La fête nationale, c'est le Québec en fête. Le Québec d'hier mais aussi et surtout le Québec de demain. C'est la fierté d'être Québécois.

Et maintenant, place à la Fête !

Tiré de : Chroniques sur les traditions de la Fête, Mouvement national des Québécois 1986.

La fête et les traditions

Avec la venue des premiers colons en terre Québécoise, sont arrivées une foule de légendes, de traditions et de coutumes dont plusieurs avaient leurs racines dans la célébration des fêtes de la St-Jean.

Certaines manifestations ont pu surmonter l'usure du temps : le feu de la St-Jean, la messe de la St-Jean, la distribution du pain béni. D'autres traditions, elles, ne demandent qu'à être reprises. Pensons à la corvée ou encore à la criée ! À la sortie de la messe, les paroissiens s'assemblaient autour du crieur : « Un chapeau presque jamais porté, une vieille pipe culottée, un poulet, la criée des âmes va commencer » ! Une fois la vente terminée, le crieur remettait alors les profits au curé pour le repos des âmes du purgatoire.

Depuis quelques années, certaines régions font revivre cette coutume. La criée n'est plus faite au profit des âmes, mais le plus souvent pour met-

tre en valeur les productions artisanales des localités. On l'organise encore à l'extérieur, sur la place publique ou sur le parvis de l'église.

La tradition de la corvée quant à elle semble bien vivante. Le travail des milliers de bénévoles qui, chaque année, participent à l'organisation des activités entourant les festivités de la Fête Nationale évoque à bien des égards la tradition de la corvée. Une fois de plus, cette année, des milliers de citoyens se dépenseront sans compter pour faire du 24 juin une Fête vivante, une Fête réussie. Serons-nous du nombre ? Serons-nous de la corvée ?

Tiré de :

Chroniques sur les traditions de la Fête Mouvement National des Québécois 1986.

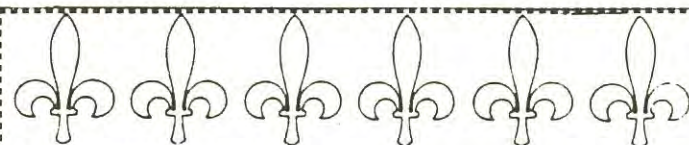
La coutume du pain béni

La fête de la Saint-Jean s'accompagnait d'une coutume française très fraternelle, le pain béni. Dans les premiers temps de l'Église, à l'époque des persécutions, les fidèles qui voulaient communier apportaient eux-mêmes le pain et le vin. Cette tradition survécut et le dimanche, dans certaines localités françaises, les paroissiens apportaient à tour de rôle le pain que le prêtre bénissait et distribuait. Le pain a une valeur sacrée, il est considéré comme un aliment essentiel et lorsqu'il est partagé par une communauté, il a pour fonction de resserrer les liens entre les individus. Car chacun s'alimente à la même source et se rejoint dans les valeurs essentielles.

Au Québec, c'est surtout pendant les grands-messes qu'on distribuait le pain béni que les cultivateurs apportaient chacun leur tour. Cette coutume s'est ensuite étendue à la célébration des messes de la Saint-Jean.

Tiré de :

Chroniques sur les traditions de la Fête Mouvement National des Québécois 1986.



Solidairement

**Bâtissons-nous
une société**

plus juste

et démocratique

**Bonne fête aux
Québécoises et Québécois**



985, Galt Ouest, 5^{ème} ét.
562-5079

Équipements de bureau
QWERT 1466

SERVICE
PRÉPARATION TOUTES MARQUES
VENTE
ÉDUCATION

**SMITH
CORONA**

Spécial 24 juin

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait appel à la solidarité des Estriens avec les francophones de Montréal

De passage à Sherbrooke dans le cadre d'une tournée de la Coalition nationale contre le projet de loi 86 sur la langue, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, a demandé la solidarité des Estriens avec leurs concitoyens francophones de Montréal afin de forcer le gouvernement à retirer ce projet. Un sondage publié dans *Le Devoir* du 19 mai dernier démontre que les francophones de la région métropolitaine de Montréal s'opposent à certains éléments fondamentaux de ce projet de loi et en particulier au rétablissement de l'affichage bilingue.

Jean Dorion a procédé à une analyse critique de plusieurs points du projet de loi 86 en insistant sur ses conséquences néfastes dans trois domaines : la langue du travail, la langue des services professionnels et la langue de l'affichage.

Langue du travail

« La loi 101, a-t-il expliqué, oblige présentement le gouvernement et les municipalités du Québec à correspondre en français seulement avec les entreprises établies au Québec. Or, l'article 2 du projet de loi 86 permettrait que cette correspondance soit dorénavant bilingue. Ainsi, dans les entreprises non-francophones établies au Québec, on n'aura plus besoin, pour lire la correspondance gouvernementale et municipale, de connaître le français. Il s'en suivra des chances moindres d'embauche et de promotion pour les francophones, à qui on confie souvent le soin de traiter avec le gouvernement, et moins d'intérêt pour l'apprentissage du français chez les non-francophones. » Jean Dorion a rappelé que les entreprises entretiennent avec l'État et les municipalités d'innombrables contacts écrits concernant l'impôt, les taxes, les relations de travail, la sécurité, les subventions et permis, etc. « Par ailleurs, a-t-il ajouté, comment les entreprises établies au Québec pourront-elles prendre au sérieux le gouvernement lorsqu'il les invite à communiquer en français avec leurs em-

ployés et leur clientèle si ce même gouvernement communique avec elles en anglais ? »

Langue des services professionnels

« En vertu de la loi actuelle (art. 38), un professionnel venant de l'extérieur du Québec doit faire la preuve qu'il connaît suffisamment le français avant d'être autorisé à exercer sa profession. Toutefois, un professionnel qui n'a pas fait cette preuve peut recevoir un permis temporaire d'exercice d'une durée d'un an. Durant cette période, il doit se présenter à un examen de l'OLP pour faire la preuve qu'il connaît suffisamment le français, condition de l'obtention d'un permis permanent », a expliqué Jean Dorion.

« S'il échoue, son permis temporaire d'un an est renouvelable deux fois. On peut donc venir au Québec exercer les professions d'infirmière, médecin, avocat, ingénieur, etc. sans être capable de fournir ses services en français et cela pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans. Ce régime est déjà fort généreux mais il ne l'est pas encore assez pour les auteurs du projet de loi 86, qui nous propo-

sent, à l'article 12, que les permis temporaires soient désormais renouvelables à vie », a souligné le président de la SSJBM.

On sera toujours tenu de se présenter aux examens de l'OLP mais on ne sera plus tenu de les réussir ! Et cela avec toutes les conséquences prévisibles sur le droit des Québécois de recevoir des services professionnels en français. Il s'agit aussi d'une concurrence déloyale pour les professionnels formés localement et pour les professionnels immigrants qui ont appris le français, car la connaissance de cette langue devrait faire partie de la compétence requise pour exercer une profession au Québec.

« S'est-on également demandé combien d'autres professionnels ou employés de soutien devront travailler en anglais pour accommoder ces collègues ou supérieurs linguistiquement incompétents ? », a demandé Jean Dorion.

Langue d'affichage

Enfin, il a estimé que l'intention du gouvernement d'abolir l'obligation de l'unilinguisme français dans l'affichage aurait des effets désastreux pour l'intégration des immigrants, à Montréal en particulier.

« En effet, a souligné Jean Dorion, les résultats du dernier recensement portent à penser que l'Île de Montréal comptera dans moins de dix ans une majorité de personnes d'une langue maternelle autre que le français. Le choix que feront ces personnes, entre le français et l'anglais, fera donc de Montréal une ville francophone ou anglophone, avec toutes les consé-

quences que cela comportera pour le reste du Québec. »

Un visage bilingue pour Montréal, peu importe la grosseur des lettres, donnera à ces personnes le message suivant : le français n'est pas la langue du Québec, seulement une des deux langues et vous avez le choix.

« Par ailleurs, un sondage SORECOM (juillet 1985) indique que 71,9% des francophones et 53,3 % des allophones attribuent à l'affichage unilingue français une tendance "à utiliser moi-même plus de français au travail". C'est donc un puissant facteur d'usage du français au travail que le projet de loi 86 veut faire disparaître. Nous sommes convaincus aussi que l'affichage unilingue, en faisant en quelque sorte du français la "langue officielle" des magasins, incite les commerçants comme les consommateurs, particulièrement dans le cas des allophones, à communiquer davantage en français », affirme Jean Dorion.

« L'affichage bilingue dissuadera les immigrants d'apprendre le français; il nuira au français comme langue de travail et de service; il nous ramènera au français commercial lamentable d'autrefois, en favorisant la publicité conçue en anglais puis traduite. Ces trois raisons suffisent pour conserver l'affichage unilingue français », affirme Jean Dorion.

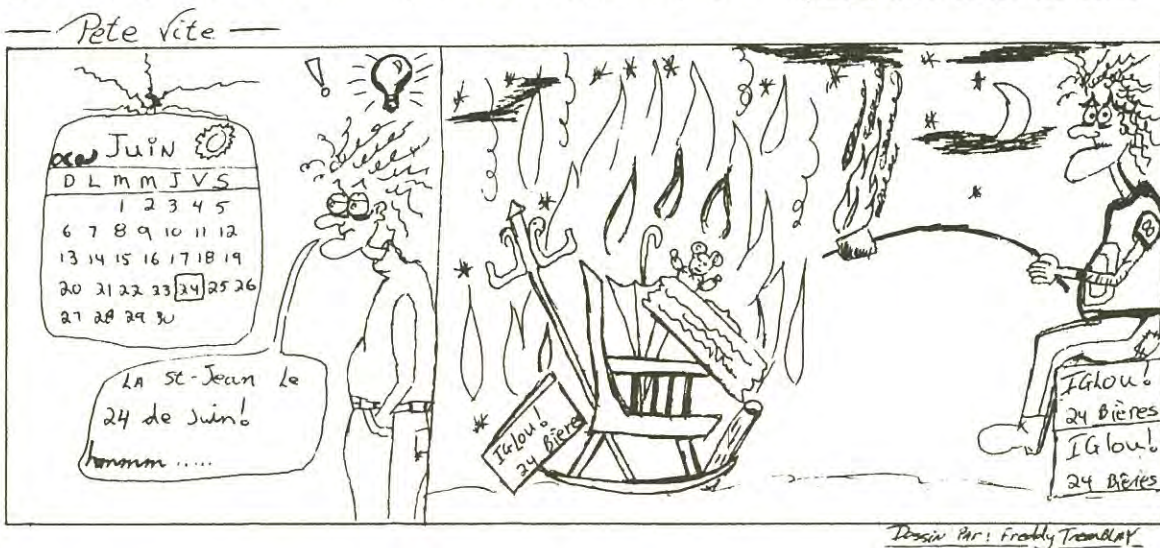
Pierre-Alain Cotnoir
De la Société St-Jean-Baptiste
de Montréal

Les contes et les légendes, comme élément de la fête


Traditionnellement, la Fête québécoise faisait une large place aux contes et aux légendes. Il n'était pas rare de voir, au milieu de la veillée, se lever un conteur qui par le récit d'exploits fabuleux ou d'événements extraordinaires allait, pour un instant, transformer la banalité du quotidien de ceux qui l'écoutaient dérouler ses merveilles. Il fut un temps au Québec où chaque village avait ses conteurs qui se relançaient l'un l'autre au cours des veillées. Cet instant où le conteur allait se manifester était toujours attendu avec impatience. Gare à celui ou celle qui aurait osé parler pendant qu'un ((conteur de menteries)) était à l'action !

Les contes et légendes qui comptent parmi les plus belles traditions de Québec sont un élément de la Fête. Pour qu'ils soient encore vivants demain, il faut qu'ils soient de la Fête cette année !

Tiré de : Chroniques sur les traditions de la Fête
Mouvement National
des Québécois 1986



Dessin par: Freddy Tremblay



La Société St-Jean Baptiste
DU DIOCÈSE DE SHERBROOKE

Micheline Dupuis, Présidente

Marcel Bureau, Directeur général

525, boulevard Queen Nord
C.P. 850 - Sherbrooke, QC J1H 5L2
(819) 569-5171

La mer, les montagnes, la tranquillité : la Gaspésie !

Ah... les belles journées de l'été ! Les enfants ont terminé leurs cours et ça sent les vacances. Pourquoi ne pas profiter du congé de la St-Jean-Baptiste pour aller vous détendre loin de la ville ? Je vous propose donc la mer, les montagnes et la tranquillité, mais sans vous ruiner. Ce lieu enchanteur, c'est la Gaspésie.

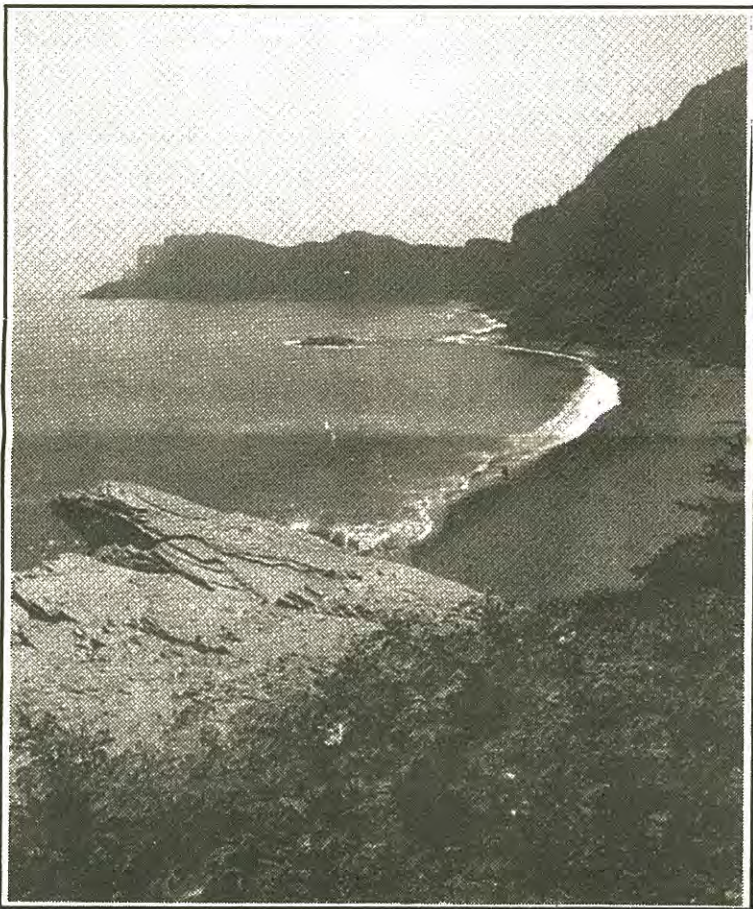
En effet, cette région de l'est du Québec est tout indiquée pour les longues marches au bord de la mer et pour déguster des poissons et fruits de mer frais. À la St-Jean-Baptiste, les gens se réunissent autour des feux de grève, et des chansonniers animent gaiement cette soirée. Les Gaspésiens sont très

chaleureux et accueillants. Chez eux, vous vous sentirez comme chez vous !

De même, les paysages sont à vous couper le souffle. Tout au long de la route 132 se côtoient des petits villages rustiques et le fleuve St-Laurent à perte de vue. Après une journée bien remplie, vous pouvez arrêter pour la nuit dans un gîte niché dans la montagne ou dans une auberge qui surplombe la mer.

Cela dit, à Matane comme à Gaspé, à Paspébiac comme à Percé, votre séjour en Gaspésie vous donnera sûrement le goût d'y retourner !

Marie-Hélène Santerre



Une des merveilles du Québec : La Gaspésie

Les MAUX pour le dire

Depuis quelques années, l'approche multidisciplinaire est privilégiée. C'est à dire que la biologie, la psychologie et la sociologie se sont retrouvées à regarder ensemble divers « problèmes » reliés à la santé.

Qui n'a pas déjà utilisé ou déjà entendu l'expression « c'est psychosomatique » ? On l'emploie pour nommer des maux occasionnés, favorisés ou aggravés par des facteurs émotionnels et affectifs. Or, la biomédecine reconnaît aujourd'hui l'interaction corps-esprit qui amène des transformations réelles dans l'organisme. C'est alors que l'on parle de la « maladie » et de son message. Ce message, d'ordre psychologique, provient souvent d'une cause sociale.

La relation entre le sentiment et son expression

Prenons un exemple qui touche la santé des femmes : l'absence de menstruation ou, selon l'appellation scientifique, l'aménorrhée. D'un point de vue strictement médical, celle-ci est liée directement à un mauvais fonctionnement hormonal.

Mais différentes recherches effectuées ces dernières années démontrent qu'il existe des « facteurs » influençant directement le cycle menstruel : anorexie, exercices physiques excessifs, inceste, stress...

Dans les deux premiers cas, il est intéressant de noter que le dérèglement hormonal se produit seulement chez les femmes qui sont préoccupées par leurs poids. Cette angoisse et son expression est souvent reliée à l'image projetée par la société, image coupée de la réalité. On n'a qu'à penser à l'image des femmes dans la publicité.

Quant à l'inceste et au stress, ils sont deux exemples d'un profond malaise social. Certaines femmes ont osé briser le mur du silence créé autour de l'inceste. Ce sont elles qui nous ont appris que l'apparition des règles chez la jeune fille provoque souvent des réactions de honte et de désespoir, que le sang est lié à l'inceste et est la marque d'une punition, le signe d'une blessure ineffaçable. Autres états d'âme : dégoût de soi, refus de la féminité, désir de disparaître, terreur d'être enceinte... L'organisme, en état de stress prolongé, finit par réagir.

Dans les camps de concentration allemands, lors de la Deuxième guerre mondiale, l'aménorrhée était présente chez 54 % des prisonnières sachant qu'elles allaient être exécutées et seulement chez 25 % de celles qui l'ignoraient. Quelque 60 % des « aménorrhiques » ont cessé d'être menstruées dès leur arrivée. Juste avant l'exécution, toutes devenaient « aménorrhiques ».

Plus près de nous, combien d'adolescentes et de femmes, sans connaître l'absence totale de menstruation, vivent des « problèmes » de toutes sortes reliés au cycle menstruel ? Une cause sociale est souvent à l'origine de ces difficultés. Et, une fois que la relation entre le sentiment et son expression sera acquise par la majorité des personnes composant le corps médical, peut-être verrons-nous l'émergence de « traitements » originaux. Car il faut bien se rendre à l'évidence : il y aura toujours des MAUX là où on n'aura pu utiliser les MOTS...

Carole Tatlock

Traduction ?

Comment traduire « PERFECT FOR HOME » (Idéal pour la maison) ? La compagnie Lidco, un importateur de Markham (Ontario) a choisi : « IDEAL POUR HOMME ». Cette coquille, relevée sur l'emballage d'un accessoire de salle de bain fabriqué en Chine, n'est pas la seule.

Sur le même emballage, on peut lire le nom du produit : « POMME-RASOIR AVEC CROCHET », une tentative de traduction de « PLASTIC SHOWER SQUEEGEE WITH HOOK » (lame flexible pour essuyer les tuiles de douche, avec crochet). Consulté à cet effet, le dictionnaire Larousse mentionne le pommeau de douche, ce qui n'a rien à voir avec cet accessoire de plastique chinois.

Par coïncidence (?), à l'intérieur d'un biscuit chanceux chi-

nois (Fortune cookie), à Sherbrooke, on a trouvé un billet : « A SHORT ENGAGEMENT AND A SECRET MARRIAGE » (des fiançailles courtes et un mariage secret), traduit au verso par : « VOUS EXPERIMENTEZ DES CHANGEMENTS AMELIORISSANTES » (sic).

Les francophones peuvent remercier « Far East Fortune Cookie Co. Limited », au numéro (416) 977-2482, pour cette dernière perle.

Patrice M. Bureau

Coopérative de travail
Infographie
de Sherbrooke

Traitement de texte - Curriculum vitae - Mise en page
Reconnaissance de caractères - Impressions au laser
Scanner - Formation - Consultation

Gina et Luc (819) 569-2435



Imprimerie sherbrooke inc.

642, rue Galv Ouesr, Sherbrooke, QC J1H 1Y9
Tél.: 819-562-8472 • Fax: 819-822-2824

- Impressions de tous genres.
- Photocopies noir et blanc et couleur.

Face à la place Belvédère!

L'ACNU-Estrie célèbre sa naissance

L'Association canadienne pour les Nations-Unies, Division de l'Estrie, est heureuse d'annoncer officiellement sa fondation à toute la population estrienne. Constituée le 3 mai dernier, l'ACNU-Estrie a pour objectif général d'informer les Estriens et les Estriennes des objectifs et des programmes des Nations-Unies. L'Association vise également à offrir à la population des possibilités d'action en ce qui a trait aux grandes questions internationales.

L'ACNU-Estrie est une division régionale de l'Association canadienne pour les Nations-Unies, dont le bureau national est situé à Ottawa. Il s'agit de la 24e division à être créée au Canada et de la troisième au Québec, après Montréal et Québec. L'ACNU-Estrie est donc très fière d'être la première division de l'ACNU à s'établir en région

au Québec. Elle souhaite ainsi confirmer la vocation internationale de l'Estrie.

Afin de souligner sa naissance d'une façon toute particulière, l'ACNU-Estrie accueillera à Sherbrooke, le 3 juin dernier, le Dr Bernard Kouchner. M. Kouchner est le fondateur de deux organisations mondialement reconnues, Médecins sans frontières et Médecins du monde. Il a également été ministre français de la Santé et de l'Action humanitaire. Nous lui devons, entre autres choses, la théorie du devoir d'ingérence humanitaire.

Nous invitons donc les personnes intéressées à se joindre à nous ou à obtenir d'avantage d'information à nous contacter.

Gilles Morand
(819) 564-6226
(819) 864-7772

La Tornade Ryan

Le ministre Claude Ryan a pris l'habitude de générer beaucoup de sensations dans tous les ministères qu'il a occupés ces dernières années. Ministre de la sécurité publique pendant la crise d'Oka, puis de l'éducation pendant le débat sur la qualité du français enseigné à l'école, c'est l'homme des décisions controversées du cabinet Bourassa. Son passage ne sera pas plus discret comme ministre responsable de l'application de la Charte de la Langue Française. Cette fois, c'est à la langue d'affichage qu'il s'attaque, en générant, du coup, un autre vigoureux débat public.

À la longue, les milieux politiques devraient être portés à croire que l'arrivée de Claude Ryan dans un nouveau ministère laisse présager des intentions du gouvernement Bourassa, d'entamer une réforme impopulaire et controversée. Monsieur Ryan est un peu la tornade blanche du régime Bourassa : il ne représente pas à Lui seul l'ensemble de la tempête, il est seulement l'oeil du cyclone.

Conservatisme

Si la tempête qui secoue le monde entier depuis dix ans a un nom, c'est celui de conservatisme, ou de néo-libéralisme : déréglementation, privatisation des entreprises d'État, abandon des programmes sociaux. Au Québec, cette vague a ramené au pouvoir Robert Bourassa en 1985. Critiqué pour sa légende

indécision et son manque de courage politique, Robert Bourassa semble avoir confié à son Lieutenant Claude Ryan la tâche ingrate de frapper le Québec du vent violent de son conservatisme étroit. C'est pourquoi si la tempête inoffensive dans son ensemble, elle frappe plus fort en un seul endroit, la tornade Ryan, comparable à la trombe au centre le l'orage qui traverse le paysage en laissant derrière elle un étroit sillon de ravages.

La langue française

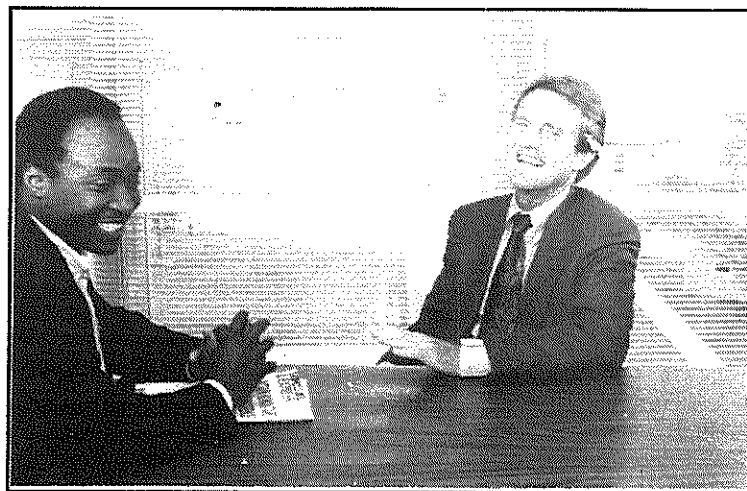
En quelque huit années, le ministre Ryan a généré à lui seul plus de controverse que la plupart des figures publiques dans toute leur existence. Devant l'ampleur des répercussions qu'aura l'assouplissement des règles sur la langue d'affichage proposé, encore et toujours, par Monsieur Ryan, il est bon de se demander si la dernière constatation est vraiment à son honneur

Surtout, il est important de se demander si la brèche percée, par cette dernière frasque de l'honorable député d'Argenteuil, au mince rempart protégeant le statut du français au Québec est vraiment opportune, alors qu'il est encore difficile de se faire servir en français dans un établissement du « Chinatown » montréalais, dont les commerçants adoptent presque exclusivement la langue anglaise.

Patrice M. Bureau

Objectifs

1. Favoriser la paix, la justice, la sécurité et le développement international pour réduire la pauvreté dans le monde, en accord avec les objectifs et principes des Nations Unies;
2. Mettre en oeuvre des programmes d'éducation visant à informer la population de l'Estrie et à mobiliser l'opinion publique de cette région autour de certains dossiers ou causes humanitaires;
3. Promouvoir des projets de bonne entente, de coopération et de solidarité entre les peuples;
4. Étudier différentes lignes de conduite concernant les questions internationales et orienter la population au sujet d'actions permettant de faire avancer les objectifs et principes des Nations Unies;
5. Fournir des renseignements sur l'Organisation des Nations Unies et sur ses diverses agences créées afin de promouvoir la paix, la justice, la sécurité et le développement, et informer sur la participation du Canada en tant que membre de ces instances;
6. Aux fins ci-haut mentionnées, entreprendre des actions, recueillir des appuis, effectuer des transactions et des représentations visant à promouvoir la cause des Nations Unies.



Alexandre Badibanga du CSI (Carrefour de solidarité internationale) rencontre le Dr Bernard Kouchner.

Nouvelle taxation sur le tabac en feuilles Une politique de mange petit

Le 23 avril dernier l'annonce d'une taxation du ministère des finances du Québec touche les entrepreneurs spécialisés dans l'emballage et la distribution de tabac en feuilles. Cette augmentation de l'ordre de 200 pour cent remet en question l'industrie.

Une industrie en pleine expansion

L'industrie a vu sa croissance augmenter lors de la dernière récession économique, en raison d'un contexte économique difficile et des hausses de taxes sur les produits du tabac. De deux distributeurs pour toute la province, l'industrie est passée à 14 en l'espace d'une année. Les entrepreneurs

ont augmenté leurs chiffres d'affaires et les emplois se sont avérés à la hausse. D'ailleurs un fait à noter, le tabac en feuilles est préparé à 95 pour cent par des P.M.E. Québécoises.

« Jusque là tout le monde trouvait son compte »

Donc une industrie bien de chez nous, qui crée des emplois, avec un chiffre d'affaire à la hausse. Même le consommateur trouvait son compte en voyant la possibilité par ce moyen de faire des économies importantes. Et tout ceci d'une façon honnête, tout en encourageant l'économie de chez nous.

Et vlan, une nouvelle taxation

Mais voilà que le 23 avril dernier une taxe du gouvernement provincial vient assombrir le tableau prometteur. Un produit qui historiquement exempté de taxation parce qu'il n'était pas considéré comme un produit prêt à la consommation. Une taxe de 200 pour cent et même plus dans certains cas ? En plus de mettre l'industrie en péril, cette taxe encourage d'une façon bien évidente le consommateur à acheter son tabac sur le marché noir. La question à se poser maintenant est : « Cette taxe sert qui maintenant ? ».

Daniel Thibault



International

Stage C.I.S.O. au Guatemala

Du 24 novembre au 8 décembre 1992, un groupe de 15 personnes âgées de 26 à 72 ans dont 4 hommes et 11 femmes venues des 4 coins de la province, membres de C.E.Q. (Centrale de l'Enseignement du Québec), de la F.I.I.Q., la (Fédération des Infirmiers et infirmières du Québec), ainsi que 4 représentants de groupes populaires s'est rendu, au Guatemala dans le cadre d'un stage parrainé par C.I.S.O. (Centre International de Solidarité Ouvrière).

Pourquoi un stage C.I.S.O. au Guatemala ?

Parce que la solidarité est un pont entre les peuples par lequel voyage la connaissance et la compréhension. Connaître de visu gratuitement, le pays des Mayas, découvrir admirer et respecter, la simplicité, l'attachement, la discrétion, le silence de ce peuple. Mieux connaître le contexte de répression et de lutte dans lequel oeuvrent depuis des décennies les organisations syndicales, populaires et de femmes. Développer des liens de solidarité avec des travailleuses et des travailleurs de ce pays, apporter un soutien concret aux forces vives du pays dans leur quête de justice, de li-

berté et du respect des droits humains.

Rencontre enrichissante

Nous avons été reçus par des membres de S.T.E.G. (Syndicat des Travailleurs de l'Éducation du Guatemala). Nous avons aussi rencontré des organisations syndicales de la santé, de l'alimentation, des banques, des regroupements de paysans, de femmes veuves et de familles des disparus. Ce que nous pouvons retenir de ces rencontres, c'est la grande conscience sociale qui anime ces gens. Là-bas, on ne lutte pas pour des augmentations de salaire, mais pour la préservation des droits humains. Toutes ces organisations travaillent non sans risques et sans problèmes pour le même but, le droit à la vie.

Une famille Maya

Nous avons aussi eu le privilège de vivre durant 2 jours dans une communauté « Mam » de la grande famille Maya. Ce regroupement de 600 personnes divisées en 86 familles, vit sur une petite terre éloignée sans électricité, une seule lampe à l'huile utilisée pour les réunions du soir, une seule pompe manuelle pour l'eau présentement en fonction. Aucun moyen de transport sauf la bicyclette ou les jambes, en situation d'urgence un voisin peut les transporter en camionnette moyen-



Photo : Andrée Lacharité

Une seule pompe manuelle pour l'eau pour 600 personnes, et ce avec le sourire.

nant une contribution monétaire. Cette expérience a été la plus marquante de notre stage. Nous avons vécu à leur manière, nous avons dormi sur la terre battue, partagé leur maigre nourriture, tenté de travailler aux champs à amasser quelques graines de sésame. Nous avons été très touchés par la générosité, le courage, le calme, la détermination qui habitent ces gens qui vivent d'espoir et dans l'attente d'une vie meilleure.

Projet de solidarité

Nous avons choisi ces gens pour en faire notre projet de solidarité. Avant de partir nous avons laissé quelques dollars qui ont permis à 13 familles d'entre-eux de construire des toits solides ainsi que la réparation de d'autres pompes à eau. Nous poursuivons la cueillette d'argent au moyen de la vente de billets de tirage d'objets d'artisanat du Guatemala, par des conférences données par les sta-

giaires, chacun dans son milieu, afin de pouvoir protéger d'autres familles à la venue prochaine de la saison des pluies. Notre but aussi est d'installer un poste de santé, de fournir du matériel scolaire, rien de tout cela existe actuellement.

Andrée Lacharité
membre F.I.I.Q. stagiaire
décembre 1992

« Inoubliable Astlan »

Au retour de mon séjour au Guatemala, le visionnement de mes photos m'a inspiré ce texte qui pourrait

résumer ce que les stagiaires ont vécu la bas.

Le 24 novembre 1992 16 heures, de mon hublot j'aperçois l'extraordinaire région du

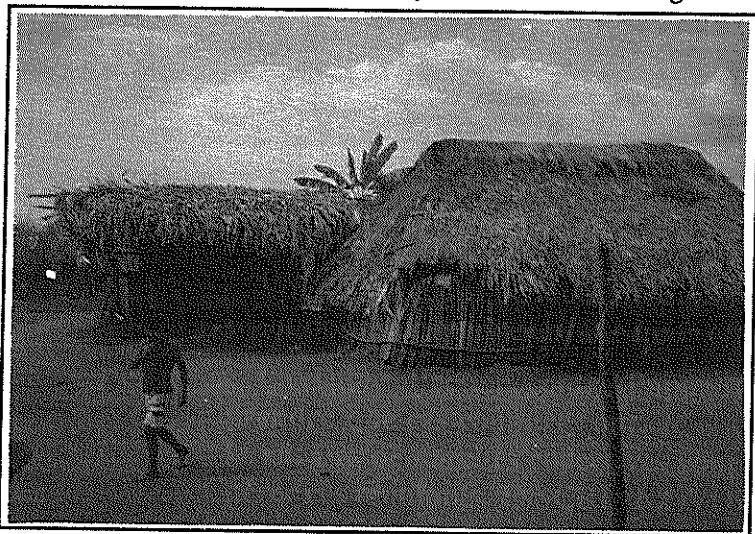


Photo : Andrée Lacharité

Les maisons rudimentaires des villages.

Guatemala. Mes sens commencent à s'éveiller. Mes yeux voient des sillons qui ont été témoins des pas d'un peuple refoulé dans les montagnes et les terres lointaines. Mes oreilles entendent la douleur d'un peuple souffrant. Mon cœur palpite à l'approche de celui d'un peuple chaleureux et accueillant.

Bientôt mes mains serreront des mains vieilles par le travail. Mes joues changeront de couleur au contact de celles qui ont connu sueur et labeur. Mes yeux rencontreront ceux de Federico, Daniel, Teodulo, Dorotea, de Santiago, de ce bébé et ceux de sa mère nourricière, de ce grand-papa respecté de la jeunesse. Mon nez humera l'odeur de la cuisine préparée avec tant d'amour et de générosité. Ma bouche goûtera le fruit de cette moisson dorée, le maïs. Mes lè-

vres s'humecteront de ce liquide venu de cette terre desséchée.

Dans la soirée, à la lueur d'un fanal rouillé, tout mon être sera témoin de l'histoire de ce peuple qui lutte dans l'harmonie, la détermination et le courage pour sa survie.

Dans la nuit du 25 novembre, mon corps fera l'apprentissage de l'inconfort. Vers 5 heures du matin, je sortirai lentement de mon sommeil, éveillée par cette musique si douce tirée de ce violon rudimentaire qui vibre sous les doigts de ce jeune artiste et par ces voix qui chantent des paroles touchantes dans une autre langue qui ne m'est pas inconnue.

Le matin vers 7 heures, mon estomac sera satisfait de cette nourriture partagée. Mes jambes me conduiront dans les champs pour y amasser maladroitement

quelques graines de sésame sous un soleil écrasant. Des mains généreuses m'apporteront de la glace rafraîchissante.

Mes pieds me transporteront sous les toits de ce peuple, dans l'intimité familiale j'y découvrirai la paix.

Vers 18 heures seul mon corps quittera ce peuple. Mon âme et mon cœur y resteront attachés. Pendant des années, mon cerveau mijotera des idées qui éveilleront les sens de d'autres personnes qui comme moi avaient les yeux fermés par son confort et son égoïsme.

« Gens d'Astlan, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour »

Andrée Lacharité
membre F.I.I.Q.
stagiaire décembre 1992

Un Père

Ce nom tellement immense
 Il englobe des pays, des nations, des races
 Précurseur d'ères nouvelles
 Il modèle le monde à sa face
 Jadis, guerrier pour sa survie
 Il combattait pour protéger ses acquis
 Plus grand que nature
 Il imposait la crainte et le respect
 Hier, pourvoyeur et protecteur
 Il assumait ce rôle avec vigueur
 Devenu père à part entière
 Il s'adoucit pour poursuivre sa vie
 Aujourd'hui, plus partenaire que chef
 Il participe à la besogne coutumière
 Ayant compris qu'il pouvait gagner
 Il partage en se laissant aimer
 Un guide, un modèle, un ami
 Voilà ce qu'il est devenu
 Ce rôle d'importance magistrale
 Lui sied à merveille, en ces temps modernes.
 Bonne Fête à tous les Pères
 De toute l'équipe

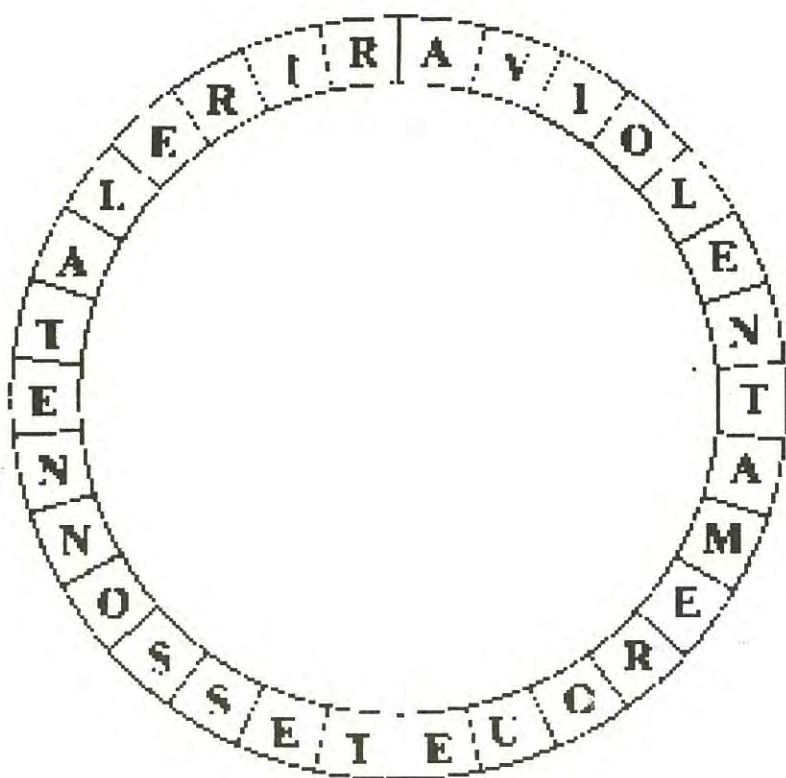


La roue

C'est en faisant le tour souvent qu'on trouve tous les mots !

Il s'agit de former des mots complets de 3 lettres ou plus. Toutes les lettres du mot doivent se suivre dans le sens des aiguilles d'une montre. Les noms propres et les mots au pluriel (sauf les verbes) ne sont pas permis.

Nous avons trouvé 32 mots. Et vous ?



Solution

Ravi, viol, viole, violent, violenta, lent, enta, entame, entamer, âme, amer, mer, mérrou, roue, rouet, été, êtes, tes, tesson, son, sonne, sonnet, net, eta, étal, étale, étaler, tale, taler, ale, rira, ira.

L'assiette verte

Des vinaigrettes comme vous les aimez !

Vous trouverez une variété d'huiles, de vinaigres, de moutardes et d'autres condiments à La Grande Ruche. Utilisez-les pour composer des vinaigrettes et des marinades qui rehausseront la saveur de vos mets simplifiés pour l'été tels que les salades de céréales et de pâtes, le poulet biologique grillé et le poisson frais.

Vous n'avez qu'à combiner un ingrédient de chaque colonne, tout en laissant aller votre imagination, puis vous fouettez ou brassez les ingrédients pour bien les mélanger.

Commencer avec	Plus	Plus	Plus
1/3 de tasse	1/4 de tasse	1 c. à soupe	1 c. à soupe
Huile d'olive extra-vierge	vinaigre de riz brun ou d'umeboshi	Miso fondant	moutarde granuleuse
ou	ou	ou	ou
Huile de canola pressé à froid	Mélange de limonade naturelle ou de jus de lime	Huile de sésame rôti	Échalote hachée
ou	ou	ou	ou
Huile de tournesol	Vinaigre de cidre de pommes	Tamari	Gingembre vinaigré haché

Ross Lessard



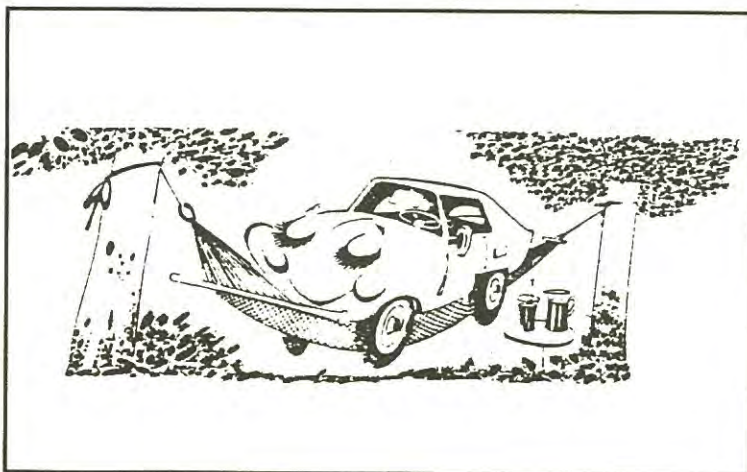
grande ruche

marché d'aliments et de produits naturels

815, rue Short
 Sherbrooke (Québec)
 J1H 2E7

(819) 562-9973

un choix naturel



Les arts populaires : Une richesse de quartier !

Je viens d'emprunter la vieille chaise berceuse de PIERRE BLOUIN surpris en plein travail en train de « gossé » un aigle en bois. Un artisan natif de DRUMMONDVILLE ayant acquis une formation en arts et communication à Montréal puis arrivé à Sherbrooke en 1981, pour travailler dans le domaine du graphisme d'où son expérience dans un atelier de sérigraphie.

Toujours polyvalent dans ses styles il obtient de nombreux contrats tels : LA VILLE DE SHERBROOKE dont la Féerie Des Neiges de 1983-85, la C.M.T.S. et divers commerces de la région. Par la suite, il s'implique dans de nombreux organismes populaires de défense des droits sociaux entre autre, le Mouvement des Chômeur-euse-s de l'Estrie

« attiré » comme le graphiste, il montait des circulaires, communiqué de presse, diverses banderoles de solidarité, etc...

Pendant une période il fait cavalier seul et s'oriente vers la décoration intérieure et découvre une toute nouvelle technique : le « SMUCH » qu'est la peinture texturé et de plus, il réalise des pièces murales.

Profitant d'une accalmie dans le milieu de l'emploi, il se consacre actuellement à la préparation de sa toute première exposition accompagnée de d'autres artisan-e-s de la région, dans le cadre des activités estivales du centre-ville de SHERBROOKE qui débutera le 4 JUIN 1993 sur la rue WELLINGTON SUD.



Photo : Daniel Thibault

Une des pièces maîtresses de Pierre Blouin

Connaissant bien le côté humain de PIERRE BLOUIN depuis près d'une dizaine d'années, je crois bien que les artisan-e-s pourront s'inspirer et

apprendre beaucoup de son expérience passée.

Voilà l'importance que je porte aux artisan-e-s « underground » qui n'ont pas souvent leurs places

pour s'exprimer dans divers médias, contribuant ainsi à une compétition qui peut parfois les diviser. Alors longue vie aux arts populaire de quartier !

L'Oeil qui S'Penche

Publication gratuite

Depuis quelques années, nous sommes tous de plus en plus soucieux de notre santé et de la qualité de notre environnement. Cependant, nos habitudes de consommation nous poussent souvent à vouloir régler au plus vite, avec le minimum d'efforts, les problèmes que des organismes indésirables peu-

vent causer à l'intérieur et à l'extérieur de nos maisons.

Aussi les pesticides sont-ils souvent vus comme la solution miracle, et on oublie que ces produits comportent des risques lorsqu'on les utilise ou entrepose de façon non sécuritaire. Pourtant, le nombre de cas d'intoxi-



cation déclarés n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années.

Le guide « Les pesticides à la maison : le moins possible » contient de nombreux conseils à mettre en pratique à l'intérieur et à l'extérieur de la maison pour prévenir l'apparition des maladies, des herbes et des insectes in-

désirables, sans avoir à faire usage de pesticides.

Cette publication est disponible gratuitement à l'unité, au bureau de Communication-Québec.

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier... 15 \$
Institutions, organismes... 20 \$
Note: le prix inclut la TPS

**ENTRÉE
LIBRE**

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



Le financement des groupes populaires

Recherchons équipliers et équiplères

Pour faire : rédaction, enquêtes, photos, montage, un peu de tout quoi !

Les artistes (de la photo, dessin, B.D., écriture, sont invité-e-s à nous faire parvenir leurs créations.

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre pour s'activer dans le quartier...

Contactez-nous ! 821-2270